DESINFECTION.

Nos abonnés hors de la ville peuvent recevoir en toute confiance l'ABEILLE dont chaque numéro, tous les matins, est désinfecté à la Poste par les médecins des Hôpitaux de marine des Etats-Unis.

Le droit des compagnies aux machines.

Presse Associée

St-Louis, 13 novembre—La cour d'appel de circuit des Etats-Unis vient de décider que le boycotting n'est pas un moyen légal. Cette décision intéresse toutes les organisations du travail dans le pays. Elle maintient aussi le droit des corporations d'introduire des machines dans leurs établissements.

Il s'agissait ici d'Oxley Stave Co, de Kansas City, Kans., plaidant contre H. C. Hiskins et 12 autres. Les défendeurs sont membres de l'union de Cooper No 18, de Kansas City, et trades-unions de la même ville. Quelques-uns de leurs associés sont employés dans la Oxley Stave Cie.

La Compagnie a voulu en janvier 1894 placer une machine dans les ateliers.

Les défendeurs s'y sont opposés et ont demandé que la machine fût retirée. Sur le refus de la Cie il a ordonné que la Cie fut boycottée. La cour de district des Etats-Unis leur a donné tort, et la cour d'appel vient de confirmer ce jugement

Les juges ont déclaré que, dans leur opinion, les défendeurs n'avaient pas le droit de former une conspiration pour priver les plaignants de leur droit de diriger leurs affaires comme ils l'entendaient. S'il en était ainsi, il faudrait bientôt supprimer toutes les machines.

Une lettre significative de M. Grover Cleveland.

Presse Associée.

Chicago, 13 novembre—Le *Times-Herald* publie ce matin la lettre suivante:

Princeton, N. J., 12 novembre.

A l'Editeur:

Il m'importe fort peu que tous les synodes et tous les presbytériens puissent penser autrement que moi. Ce n'est pas une raison, à mes yeux, pour changer d'opinion. Je suis désolé de voir le Dr Shields m'attaquer à ce propos.

C'est un vieillard et pour moi un ami. Mais la décision du Presbytère ne m'inquiète nullement. Quand j'ai signé la pétition en faveur de la licence pour la vente des liqueurs à Princeton Inn, je n'ai pas commis d'erreur, et si la même proposition m'était faite aujourd'hui, j'agirais absolument de même.

Signé: GROVER CLEVELAND.

La dédicace des monuments de Chickamauga.

Presse Associée.

Chattanooga, Tenn., 13 novembre—Le gouverneur Daniel H. Hastings, de la Pennsylvanie, avec son état-major et le Commandant en chef de la Grande Armée de la République, le général J. S. B. Goben, est arrivé ce matin. Un train spécial s'est rendu immédiatement à Lookout Inn.

La nuit dernière et ce matin, il est arrivé de nombreux trains chargés de Pennsylvaniens et de milliers de vétérans. C'est aujourd'hui qu'a lieu la dédicace militaire des monuments. Les survivants des régiments qui ont pris part à la bataille de Chickamauga se sont réunis autour des monuments et y ont accompli les cérémonies appropriées à la circonstance.

Ces cérémonies consistaient principalement en discours, en exécutions musicales, suivies du dévoilement des monuments.

A midi, le monument du septième de cavalerie des volontaires de la Pennsylvanie a été dédié. Il se trouve près de l'avenue Jay.

Le discours a été prononcé par le major James G. Vale.

La dédicace du monument du 7e Régiment, dans le champ Kelley, a eu lieu à 1 heure.

Le discours a été prononcé par l'Hon E. K. Martin.

Celle des monuments du 77e et du 15e de Pennsylvanie a eu lieu à 2 h. 30.

A 1 heure les survivants du 78e de Pennsylvanie ont tenu un meeting sur le Lookout Mountain.

Demain et lundi auront lieu les dédicaces des monuments élevés en l'honneur des autres régiments.

Ce soir il y aura grande réception à l'Auditorium.

La bande du 5e régiment engagée pour la circonstance est chargée des exécutions musicales.

Le gouverneur Hastings, le général Gober et d'autres orateurs se feront entendre.

Mgr Schroeder.

Presse Associée.

Columbus, 13 novembre. — Le Waizenfreund, publié par le Joséphinum, collège catholique allemand, dit que Mgr Schroeder, qui a donné sa démission de professeur de théologie à l'Université Catholique de Washington, a reçu l'offre d'une chaire à Josephinum et que probablement il l'acceptera. S'il en est ainsi, le Josephinum recevra les $50,000 souscrits à l'Université de Washington par les Chevaliers Catholiques Allemands d'Amérique.

L'Escadre allemande dans les mers de Chine.

Presse Associée.

Berlin, Allemagne, 13 novembre—Il est semi-officiellement annoncé, aujourd'hui à Berlin, que l'escadre anglaise des mers de Chine a reçu l'ordre de se rendre à la côte de Shan Tong et de jeter l'ancre dans le voisinage de l'endroit où des missionnaires allemands ont été récemment assassinés.

Le commandant de l'escadre allemande a l'instruction d'exiger une réparation immédiate.

—On a reçu à Berlin il y a une dizaine de jours la nouvelle de l'attaque d'une mission à Yen Chu Fu, province de Shan Tong, et de l'assassinat de deux missionnaires nommés Neis et Hennle. Deux autres missionnaires, Zeigler et Steng, avaient disparu. On croyait, toutefois, que ce dernier avait réussi à s'échapper.

En outre, on a annoncé samedi dernier à Berlin que le ministre d'Allemagne en Chine et le capitaine de la canonnière allemande «Cormoran» avaient été assaillis par la foule à Wu Chang, province de Hoopee, sur le Yang Tse Kiang.

Les émeutiers avaient jeté des pierres sur le drapeau allemand et insulté le ministre.

Les Etudiants Viennois.

Presse Associée.

Vienne, Autriche, 13 novembre—Les étudiants ont répété leurs démonstrations turbulentes dans la salle de l'Université aujourd'hui. Ils étaient divisés en factions Lueger et Wolff, et ils ont fait un tel bruit que la police les a expulsés et qu'elle a occupé toutes les approches de l'Université.

Un prêt à l'Espagne.

Presse Associée—

Londres, 13 novembre— On annonce que E. T. Hooley, le financier anglais, a abandonné le projet d'un prêt à la Chine, et qu'il porte ses vues sur l'Espagne.

On annonce qu'il a offert au gouvernement de Madrid d'émettre un emprunt de 3,500,000 livres-sterlings portant intérêt de quatre pour cent garanti de la même façon que le prêt sur les mines de mercure, prêt presque épuisé.

On ajoute que le cabinet espagnol prendra l'affaire en considération jeudi prochain.

Le projet n'est pas accueilli favorablement à Londres, où on doute que Hooley puisse lancer les actions si le gouvernement espagnol accepte, ce qui est douteux, le ministre des finances d'Espagne ayant déclaré qu'il n'avait pas l'intention de faire un autre emprunt garanti par les mines de mercure.

La succursale de Cannelton.

Presse Associée.

Louisville, Kentucky, 11 novembre — Une dépêche spéciale de Cannelton, Indiana, à «l'Evening Post» dit que la succursale de la banque d'English à cet endroit est ouverte, et non close comme on l'a rapporté.

Condamné à mort.

Presse Associée

Denver, Colorado, 13 novembre—Dans le cas de Frédéric C. Sanchez, qui a tué sa femme à l'hôtel Colorado le 30 octobre dernier, le jury a rendu aujourd'hui un verdict de culpabilité de meurtre au premier degré, verdict qui entraîne la peine de mort.

Pendant les débats Sanchez a prétendu qu'il avait tué sa femme dans un accès de somnambulisme, s'imaginant qu'un voleur avait pénétré dans la chambre.

Sa femme avait une assurance de $11,000 sur la vie.

Revue des Deux Mondes.

15, rue de l'Université, Paris.

—SOMMAIRE DE LA—

Livraison du 1er novembre 1897.

I.—Le Désastre, cinquième partie, par MM. Paul et Victor Margueritte.
II.—Chateaubriand et la Guerre d'Espagne, d'après des documents inédits.—II—Chateaubriand, ministre des affaires étrangères, par M. le marquis de Cabrisac.
III.—Dans l'est Américain—New York Baltimore—Bryne Mawr, par Ferdinand Brunetière, de l'Académie Française.
IV.—Essais de littérature pathologique.— IV. — La folie. Gérard de Nerval, dernière partie, par M. Arvède Barine.
V.—Java et le système colonial des Hollandais, par M. Jules Leclerc.
VI.—Fedele—L'arbre de la route, par M. Henri de Régnier.
VII—Le jubilé d'un artiste Italien. M. Arnold Boecklin, par M. Edouard Rod.
VIII.—Revue dramatique—La mort de Hoche à la Porte Saint-Martin—Les trois filles de M. Dupont au Gymnase, par M. Jules Lemaître de l'Académie française.
IX — Une reine de Suède, sœur du Grand Frédéric, par M. G. Valbert.
X.—Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis Charmes.
XI.—Bulletin Bibliographique.

Le Monde Moderne

R-e St-Benoit, Paris.

Sommaire du No de novembre 1897.

Frontispice.
Le Retour, par René Boisin.—6 compositions de D. Etcheverry.
Au pays du Cogane, par R. Pignard—8 compositions de Ch. Fouqueray; 1 carte
Le Caire, par Abel Chevalley—16 illustrations.
L'Décorations de fêtes, par Jules Adeline—39 reconstitutions par l'auteur.
Le Sang, par le Dr J. Laumonier.—7 figures.
Le Rôle des forestiers à la guerre, par Georges Sumien—7 illustrations; 1 carte.
Fedele, par Antonio Fogazzaro—3 compositions de Mlle Leconte; 1 portrait.
Bronzes d'art, par Alfred Ebelot.—20 illustrations.
Le Mouvement littéraire, par Léo Claretie.
Chronique théâtrale, par Maurice Lefèvre.
Evénements géographiques et coloniaux, par Gaston Rouvier.—5 illustrations.
Causerie scientifique, par G Marechal.—7 figures; 1 carte.
Memento encyclopédique.—4 illustrations.
Le Carnet féminin.—La Mode du mois.—Question financière—Le Mois comique.—La Cuisine du mois.—Jeux et récréations.—Bibliographie.
Supplément Musical: Madame Chrysanthème, par André Messager.—Faite inutile, par Vansande.

Pommes d'api glacées au vin

On pèle douze belles pommes d'api, on ôte les pépins par la tête et on leur laisse la queue. On les fait cuire avec du sucre dans un demi-setier de vin de Bourgogne, avec un demi-verre d'eau-de-vie. Lorsqu'elles sont presque cuites et entières, on les retire, on en ait réduire le sirop en caramel et on y remet les pommes d'api pour qu'il s'attache après. Lorsqu'elles sont froides, on les enveloppe d'une pâte feuilletée très légère, on les fait cuire encore et on les sert glacées de sucre.

M. Scheurer-Kestner et l'affaire Dreyfus.

M. Clémenceau raconte, en ces termes, dans l'*Aurore* qu'il a vu M. Scheurer-Kestner:

J'ai pu joindre mon ami Scheurer-Kestner que je n'avais pas vu depuis plusieurs mois, et qui jamais ne m'avait parlé de Dreyfus. Il ne m'a rien dit des pièces sur lesquelles il fonde sa conviction de l'innocence du condamné, pas plus qu'il ne m'a fait connaître son plan d'action. Mais j'ai trouvé son attitude si nette, sa parole si résolue et sa confiance si profonde dans les moyens qu'il a de faire éclater la vérité, que je n'ai pu me défendre d'en subir l'impression.

Je connais Scheurer-Kestner depuis plus de trente ans. Ses ennemis, s'il en a, ne lui refuseront ni l'intelligence ni la loyauté. Pour qu'un tel homme, dont la vie se partage entre les travaux de science et la politique, se soit obstiné, toute une longue année, à poursuivre l'enquête la plus ingrate dans le seul intérêt de la vérité, car il ne connaît même pas un membre de la famille Dreyfus, il lui a fallu de très fortes raisons de croire et d'agir. Le hasard le mit sur la piste qu'il a suivie. Un doute surgit dans son esprit, et, pour l'éclaircir, il chercha ce qui pouvait confirmer ou détruire ces premiers soupçons. Sur des indices nouveaux, une lumière plus grande se fit. Il résolut alors d'aller jusqu'au bout de ses recherches et s'appliqua méthodiquement à débrouiller l'écheveau. Aujourd'hui il déclare sans réticences qu'il sait la vérité, toute la vérité, et qu'il la dira. Dreyfus est, selon lui, victime d'une effroyable erreur judiciaire. Si le fait est prouvé, on ne peut s'empêcher de frémir à la pensée des tortures sans nom infligées à ce malheureux. Mais il faut prouver.

A peine avais-je dit cette parole que Scheurer-Kestner me répondit simplement:

—Je prouverai. J'en prends l'engagement.

—Mais quand?

—Ah! oui, répondit il. Il y a des gens qui m'accusent d'avoir procédé avec trop de lenteur. Que diraient-ils si j'avais parlé trop tôt avant que ma conviction fût entière? J'ai attendu, comme c'était mon devoir, que tout fût clair, absolument clair à mes yeux. Je comprends aujourd'hui que le public ait hâte de voir les faits portés devant lui. Je ne me suis pas moins pressé d'en finir. Mais, pour faire parler certaines personnes, pour obtenir des renseignements, des confidences, j'ai dû prendre des engagements que je saurai tenir. Je ne suis pas libre de tout dire, avant que certaines conditions soient remplies. Bientôt, je l'espère, rien ne me retendra plus. On devrait comprendre que mon plus vif désir est d'être soulagé de ce poids. D'ailleurs, je ne reste pas inactif. Avant de porter le débat devant le public, j'entends me conformer à ce qu'exige la loi de tous ceux qui croient pouvoir faire la démonstration d'une erreur judiciaire. Encore un peu de patience. On n'attendra pas bien longtemps. Je me suis engagé, par sentiment du devoir, dans une rude voie. Je dédaigne les insultes, et je vais droit mon chemin. On me jugera quand on saura ce que j'ai à dire.

M. Paul de Cassagnac, de son côté, s'occupait l'autre jour dans l'*Autorité* de l'affaire Dreyfus. Il estime que la révision du procès est nécessaire:

Il n'y a qu'une chose à faire, dit-il, mais elle s'impose; j'aurai, moi aussi, le courage méritoire de la réclamer, même à l'encontre de l'opinion publique prévenue et déchaînée!

C'est la révision du procès.

Il faut que Dreyfus, pour être réellement convaincu et légitimement condamné, sans qu'il subsiste un doute affreux, soit jugé à nouveau, et, cette fois-ci, devant l'opinion publique attentive et renseignée.

Plus de huis clos, plus de pièces secrètes! La lumière pour lui comme pour tous!

D'autre part, divers journaux ayant déclaré que pour établir la culpabilité du capitaine Dreyfus, il ne fallait pas seulement tenir compte des preuves écrites, mais aussi des témoignages oraux des officiers du 4e bureau des ministère de la guerre, Mme Dreyfus, la femme du détenu de l'île du Diable a adressé à l'agence Nationale une lettre ainsi conçue:

Monsieur le directeur,

Je lis dans plusieurs journaux de ce jour, datés du 2 novembre:

"Les dépositions des officiers du 4e bureau (transports) entre autres, ne sont susceptibles de donner lieu à aucune fausse interprétation; il faudrait les démolir. Or, cette tâche serait, on peut l'affirmer, absolument impossible à quiconque, etc., etc.

"Les officiers du 4e bureau ont certifié que les pièces manquantes avaient été communiquées à Dreyfus qui avait simplement oublié de les rendre. Tout ce qui touche aux transports de la guerre est soigneusement catalogué pièce par pièce dans les dossiers on dans les coffres; ici, pas d'erreur possible.

Or, j'ai pris connaissance de tout le dossier, de toutes les dépositions. Je puis vous affirmer qu'il n'existe dans ce dossier aucune déposition concernant les faits que vous avancez. Les officiers, témoins à charge, qui ont déposé devant le conseil de guerre, n'ont donné que des *impressions personnelles* et pas *un fait*. J'ajoute encore ceci que, contrairement à l'assertion de certains journaux, jamais mon mari n'a fait d'aveux.

J'ai gardé jusqu'à présent le silence devant toutes les allégations mensongères qui ont été produites contre mon mari, espérant que la vérité finirait par être connue. Aujourd'hui, il est de mon devoir de démentir tous les faits erronnés que l'on met en circulation.

Je compte sur votre obligeance et votre impartialité, monsieur le directeur, pour insérer ma lettre.

L. DREYFUS.

Enfin, l'*Eclair* qui avait mis en cause M. Demange, a reçu du défenseur de l'ex-capitaine Dreyfus une lettre dont notre confrère parle en ces termes:

Me Demange nous écrit pour rectifier une erreur qui s'est glissée dans une information que nous avions d'ailleurs empruntée à nos confrères.

Me Demange nous dit n'avoir jamais rendu visite à M. Scheurer-Kestner, ni ne l'avoir jamais sollicité d'intervenir en faveur de Dreyfus.

Il ajoute qu'il n'a jamais connu qu'une pièce invoquée par l'accusation contre Dreyfus, celle qui a fait l'objet des expertises.

En donnant acte de ces déclarations à Me Demange, qu'il nous soit permis de répéter que cette pièce ne constituait qu'une preuve détachée du faisceau de celles invoquées par l'accusation, et dans l'acte d'accusation même sur lequel roulèrent les débats.

Echos et Nouvelles

Tunisie.

En l'honneur de la récente revision des traités tunisiens, le bey de Tunis a conféré la croix en brillants de l'ordre du Sang à M. Hanotaux. Cet ordre est la plus haute des distinctions tunisiennes.

Le bey, en annonçant cette décision au résident général de France, lui a exprimé toute la satisfaction qu'il avait ressentie de la disparition des anciens traités et des dernières traces du régime des capitulations.

Guadeloupe.

Le *Journal officiel* vient de publier un décret exemptant des droits d'octroi de mer, perçus au débarquement dans la colonie, tous les produits chimiques destinés à l'agriculture, ainsi que le demandait un rapport du ministre des colonies, saisi d'un vœu voté le 27 mai dernier par le conseil général de la Guadeloupe. Ces produits chimiques directs ou mélangés avaient déjà été déclarés exempts des droits de douane par un décret du 6 septembre 1895.

Russie.

Dans le village de Kumelev, cercle de Kozlov, il y a environ une semaine, on célébrait les vêpres, à l'église, lorsque retentit le cri: "Au feu!" Il en résulta une panique à la suite de laquelle on releva 50 morts et 80 blessés.

Indes anglaises.

Le gouverneur du Bengale annonce qu'un épouvantable cyclone a ravagé la ville de Tchittagong dans la soirée du 24 octobre. La moitié des maisons se sont écroulées et la circulation sur les routes avoisinantes est devenue impossible par suite de la quantité d'arbres déracinés.

Plusieurs navires voiliers ont sombré.

Les propriés particulières ont éprouvé de grands dégâts.

Tchittagong — capitale de la province de ce nom qui dépend du Bengale au point de vue administratif, mais qui géographiquement, se rattache à la fois à l'Inde et à l'Indo-Chine — est un port fluvial situé sur l'estuaire de la Karnaphouli, près du fond du golfe du Bengale, à 336 kilomètres au sud-est de Calcutta. Tchittagong compte 21,000 habitants, dont les trois quarts sont mahométans et le reste hindous.

LE NOUVEAU CANON FRANÇAIS.

Dans une grande tente isolée, construite au milieu du camp de Châlons et rigoureusement interdite aux profanes, a été donée au cadre des cinq batteries du 25e régiment d'artillerie, en ce moment au camp de Châlons, la description du noveau canon de campagne à longue portée, à tir rapide et à recule très minime.

On assure que cet engin pourrait tirer dix coups à la minute.

Dernièrement, douze détachements d'artillerie, venant de Corcieux, Bruyère, Remiremont, Epinal, Nancy, Toul, Châlons-sur-Marne, Verdun, Saint-Mihiel, Vincennes et Douai, et composés de quatre cent trente-neuf canonniers, appartenant aux 8e, 25e, 39e, 40e, 12e, 15e et 27e régiments d'artillerie avec six cent quarante chevaux, sont arrivés à Mourmelon-le-Grand pour être exercés à la manœuvre du nouveau canon de 75 millimètres de calibre.

Ces exercices se continueront sans interruption jusqu'au mois de février 1898.

Les bienfaiteurs de l'humanité.

Un monument va être élevé sous peu à Dom Bosco, le bienfaiteur des enfants abandonnés, le prêtre que l'on a si justement apelé le moderne saint François de Sales.

L'œuvre de Dom Bosco, fondée, vers 1850, dans un faubourg de Turin, rayonne aujourd'hui dans toute l'Europe et même en Amérique. Elle est placée sous le patronage de saint François de Sales, dont elle suit la règle. Ses prêtres portent le nom de Salésiens. Cette œuvre si populaire a pour but, on le sait, la rédemption morale et intellectuelle des enfants pauvres ou abandonnés. Plus de deux cent mille jeunes gens sont élevés gratuitement et apprennent un métier.

Le monument de Dom Bosco est l'œuvre d'un statuaire italien nommé Stuardi; il sera en marbre de Carrare et aura une hauteur de près de cinq mètres.

Dom Bosco est mort il y a une dizaine d'années à Valdocco, près de Turin, dans la première maison qu'il fonda. Il est inhumé dans la petite église attenante à cet établissement

Le thermomètre à acide sulfurique.

La «vulgarisation», si l'on peut s'exprimer ainsi, du maniement industriel des basses températures tend à généraliser l'emploi des thermomètres à acide sulfurique. Ils ont l'avantage de pouvoir indiquer des températures plus élevées et plus basses que les thermomètres à alcool et à mercure.

Le mercure se solidifie à — 40 degrés C., tandis que l'acide sulfurique ne devient solide qu'à—112 degrés C. D'autre part, l'alcool dégage déjà des vapeurs à des températures relativement basses, tandis que l'acide sulfurique ne présente pas cet inconvénient, et sa dilatation est absolument proportionnelle à l'accroissement de la température.

MOTS POUR RIRE.

Tous les jours que Dieu fait, certain très vieux curé dit une messe basse. Ce dont sa gouvernante enrage, estimant qu'il se surmène.

—Ça n'a pas de bon sens, à son âge! récrimine cette proche parente de Calino. C'est beaucoup trop fatigant pour lui... surtout le dimanche, où il y a tant de monde!

Un jeune homme qui promet.

On a donné un gâteau à Paul et à sa petite sœur.

Paul ne fait qu'une bouchée du sien, et, tout bas, à sa mère:

—Dis à Jeanne de me donner son reste... pour lui apprendre à avoir bon cœur!

On parle de Z..., un confrère très rosse.

— Où demeure-t-il? demande quelqu'un.

—Rue des Bons-Enfants.

—Quel roublard!... C'est pour donner le change!

Au pays où l'on exagère.

L'un—Mon cher, j'ai connu un homme qui imitait si bien les oiseaux, que dans son jardin ils accouraient tous autour de lui.

L'autre—Hé bien! moi, j'ai vu un de mes avis qui, lorsqu'il imitait, le soir, le chant du coq, faisait lever le soleil!...

—Joseph, si quelqu'un vient, vous direz que je suis à la campagne.

—Bien, monsieur.

Un ami arrive un instant après.

—J'en suis bien fâché, répond Joseph au visiteur, mais monsieur est à la campagne.

—Avec madame?

—Non, monsieur, avec moi.

—Toi seul, dit Jean Redon, tu sauras d'où vient cette enfant!

—Oui.

—Si tu as à m'écrire, tu adresseras les lettres où je t'ai dit, poste restante....

—Bien.

—Au nom que je t'ai donné.

—Convenu.

—Je vais te laisser deux milles francs....

—C'est trop.

—Non pas. J'entends qu'elle soit admirablement soignée....

—Soyez tranquille....

—Quand je serai fixé moi-même sur ce que je deviendrai, je t'enverrai des instructions....

—C'est entendu.

—D'ailleurs tout est consigné dans ce papier que tu garderas ....L'adresse où tu dois écrire, le nom que je prendrai....Que personne ne sache rien, si ce n'est toi, toi seul!....

Il montra la femme:

—Pas même elle....Ce sera notre secret. Tu comprends, la mère fera tous ses efforts pour la retrouver et la reprendre....Je ne veux pas....

—Bon.

—Et maintenant au revoir. Trouvez-vous ce soir, avant cinq heures, à Paris, gare du Nord.... sous l'horloge....

—Nous y serons.

—Vous m'attendrez. Je pars ....J'ai des courses à faire, des achats un trousseau tout ce qui sera nécessaires à Jeanne et à l'autre....

Ils se quittèrent.

Jean Redon reprit le chemin de Chantilly, traversa rapidement la forêt et arriva juste à temps pour reprendre l'expresse de Paris.

A onze heures, il se présentait au Crédit lyonnais où son chèque de cent vingt mille francs l'attendait.

Il encaissa cette somme qui composait toute sa fortune, la séora précieusement dans son grand portefeuille de cuir et se rendit au Louvre, où il acheta deux véritables trousseaux d'enfants et les fit entasser dans de grades malles.

Il en transporta une à la gare du Nord, la déposa à la consigne à l'adresse de Blaise Rufin, en gare de Chantilly, et les autres à Saint-Lazare, à l'adresse de James Brown, à destination de New York

Ce ne fut que vers trois heures seulement qu'après avoir couru Paris, à la recherche de tout ce qui peut être nécessaire à un émigrant, il se décida à se rendre à la rue Saint-Simon.

Ses vêtements étaient poudreux et il ressemblait à un voyageur qui vient de descendre du train.

Son fiacre l'attendait à la porte.

Cédant à une inspiration soudaine, il monta l'escalier à la hâte et, parvenu à sa porte, il glissa doucement la clef dans la serrure.

X

SURPRISE!

Un silence profond régnait dans l'appartement.

Les enfants devaient être en promenade.

Du reste c'était l'heure à laquelle ils sortaient chaque jour.

Les tapis étouffaient le bruit de ses pas.

Il s'avança avec la précaution d'un détenu qui chercherait, la nuit, à s'évader d'une prison pleine de gardes et de geôliers.

Arrivé au seuil de la chambre de sa femme, il s'arrêta, appuyé au chambranle de la porte et retenant son souffle.

Elle était seule, le dos tourné, assise devant le petit meuble où elle enfermait ses papiers.

Elle écrivait.

Le front penché sur sa main gauche, elle semblait méditer les termes de la lettre placée devant elle.

Elle en acheva rapidement les dernières lignes, ouvrit un tiroir et y prit une enveloppe.

Son mari s'était avancé sur la pointe du pied.

Elle reprenait sa plume et venait de tracer les premières lettres de l'adresse lorsqu'elle étouffa un cri de détresse.

Derrière elle, dans la glace inclinée au dessus du petit meuble, elle voyait la tête ironique et menaçante de son mari, debout derrière sa chaise et la main déjà étendue sur la lettre révélatrice.

Prompte comme l'éclair, elle la saisit, se leva d'un bond, s'approcha de la fenêtre ouverte et se retourna vers son mari, qui n'avait pas fait un mouvement pour la retenir.

Leurs yeux se rencontrèrent.

Ceux de la jeune femme étaient remplis d'épouvante.

Ceux de Jean Redon exprimaient le mépris, le regret et la douleur plutôt que la colère.

Au fait, qu'aurait-il pu apprendre encore?

N'en savait-il pas assez?

Comme il ne prononçait pas une parole et demeurait immobile, elle reprit un peu de sang-froid et murmura d'une voix étouffée:

—Ah! vous étiez là....De retour à Paris!....Vous ne me le dites pas et vous m'espionnez!

Il se contenta de hausser les épaules.

—Accusez-moi, dit-il. Ce sera un comble. Vous auriez tort! C'est du hasard qu'il faut vous plaindre.... Je ne croyais pas pouvoir revenir aussi vite.... Mes affaires ont été terminées plus tôt que je ne le supposais ....Alors j'ai pris le train et me voici!....J'entrais....J'ai trouvé les portes ouvertes.... J'ai cru l'appartement vide.... Je n'ai pas fait de bruit, à ce qu'il paraît, ou peut-être étiez-vous trop absorbée par votre correspondance pour vous occuper d'autre chose....Je vous cause une grande terreur....Pourquoi donc?

Ils se disaient vous, comme s'ils eussent été déjà étrangers l'un à l'autre.

Il restait très calme, par un puissant effort de volonté.

Elle eut une lueur d'espoir et se rapprocha de lui.

Elle était enveloppée d'un long peignoir pris clair, en laine, d'une souplesse extrême, légère comme de la soie et bordée de vraies et précieuses dentelles.

De sa main gauche, elle écrasait entre ses doigts crispés la lettre qu'elle avait glissée dans sa poche.

Un parfum léger, presque insaisissable et pourtant enivrant, flottait dans l'air.

—Il me semble que ma frayeur commence à se passer, fit-elle en essayant de sourire.

Elle ajouta en levant sur son mari des yeux noyés de langueur:

—Mais tu m'as fait une belle peur, va! Tu peux t'en vanter! ....C'est bête!

—Ce n'était pas mon intention.

—Je croyais en vérité que c'était un malfaiteur qui entrait!

Peu à peu elle se persuadait que sa frayeur était vaine.

Après tout, qu'avait-il vu? Que pouvait-il savoir? Rien sans doute.

Sa lettre seule l'accusait et pouvait la perdre, mais elle s'efforçait de la déchirer, de la mettre en pièces ou du moins de la rendre indéchiffrable.

D'ailleurs, jusque-là, jamais son mari n'avait essayé de violer le secret de ses lettres.

Sa confiance en elle n'était-elle pas entière et presque aveugle!

Comment l'aurait-il perdue?

Elle respira comme quelqu'un qui vient d'échapper à un grand danger et reprit d'une voix caressante:

—Vrai! c'est stupide d'agir comme tu viens de le faire! Tu m'as tourné le sang! Enfin, ça commence à se dissiper.... Je ne mens pas.... J'ai supposé qu'il y avait là un voleur.

—Et que ta dernière heure avait sonné!

—Ma foi!....

Elle se jeta sur un fauteuil bas et dit:

—Parlons de toi et de ton voyage!....Tu arrives!....

—A l'instant....Le temps de venir de la gare de Lyon....

—Je croyais qu'il n'y avait pas de train à cette heure ci.

—Il faut compter avec les accidents et les retards....

—Alors vous avez eu un accident?

—Rien de grave.... [illegible]

—Je ne sais pas....Aux environs de Glen....

—Enfin te voilà! Et tu ne m'embrasse pas?

—Dame! Ta réception m'a un peu interloqué.

—C'est fini.

Elle lui tendit son front.

Il y posa ses lèvres.

—Et là-bas? reprit-elle?... Qu'est-ce que tu as vu!

—Tout le monde, parbleu!.... La Sauvagère d'abord...J'y suis arrivé fort tard.

—C'est joli maintenant?

—Admirable! Par cette saison magnifique, un vrai paradis, pour moi du moins!....Tout est frais, vert, fleuri!....

—Et les fermiers?

—Les Rouvray! Ils m'ont reçu les bras ouverts....La maison était en fête....On a mis les petits plats dans les grands....

—Mon père?....

A continuer.

Mrs. Winslow's Soothing Syrup

Has been used for over FIFTY YEARS by MILLIONS of MOTHERS for their CHILDREN WHILE TEETHING with PERFECT SUCCESS. It SOOTHES the CHILD, SOFTENS the GUMS, ALLAYS all PAIN, CURES WIND COLIC, and is the best remedy for DIARRHŒA. Sold by Druggists in every part of the world. Be sure and ask for "Mrs. Winslow's Soothing Syrup," and take no other kind. Twenty-five cents a bottle.

Advertisement D. S. ce bureau. 10 14